



institution_19.06.2008

La récupération dans les aires publiques: c'est parti

La récupération trouvera dorénavant sa place dans les aires publiques et les commerces du Québec. La **Table pour la récupération hors foyer** a en effet annoncé le financement de 29 projets à travers la province.

Rappelons que cette table, créée fin 2007 par une douzaine d'entreprises et organisations -- dont Recyc-Québec, Provigo et la SAQ --, avait lancé en février dernier un programme destiné à financer des infrastructures de recyclage dans les lieux publics, ainsi que dans les restaurants, bars et hôtels. L'objectif est de pallier au manque d'équipements dans les aires publiques et de mieux structurer les circuits de collecte en attestant des entrepreneurs privés.

À l'issue de cette première phase de financement, 29 projets ont été retenus et 16 entrepreneurs de collecte ont été attestés. Au total, près de 1400 équipements de récupération seront peu à peu installés dans 131 villes (dont Brossard, Shawinigan et Lévis) et arrondissements à travers la province. À Montréal, les arrondissements Ville-Marie, Plateau Mont-Royal et Saint-Laurent ont obtenu de tels financements.

"Le mouvement est lancé, et ce n'est qu'un début, dit Daniel Cotte, président de la table. Les équipements et les offres de service se déploient partout au Québec. Les citoyens et les gestionnaires de restaurants, bars et hôtels, auront à leur disposition des équipements et des services de récupération appropriés. Et cela s'intensifiera dans les mois à venir, notre programme ayant une durée minimale de trois ans."

- La rédaction